

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Namur**

Parc Privé à Leuze

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Parc Privé à Leuze
Nom ancien	Château Doucet de Tillier
Date de création	vers 1860; 1947
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Eghezée
Coordonnées	Rue de Cortil-Wodon, 26 ; 5310, Leuze ;
Localisation	Latitude : 50.5621479 Longitude : 4.914154999999937

## Historique

Créé en accompagnement d'une haute habitation en briques de 1860, le parc est également en communication avec la ferme dite du Baron, vaste ensemble clôturé du XVIII<sup>e</sup> siècle, en briques chaulées et pierre bleue, dont le corps de logis est démoli à la même époque. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble est la propriété des Doucet de Tillier qui, après 1940, revendent l'habitation et son parc. Dessiné sur un mode paysager sobre mettant en valeur le caractère champêtre du site, le parc s'organise à partir d'une promenade formant deux grandes boucles entrecoupées par un long étang. Le premier anneau de gazon établi au pied de l'habitation est replanté en 1947 d'une suite d'arbres de position venant compléter les masses végétales au caractère naturel du second anneau et la frange végétale existante à l'ouest. Le seul élément nécessitant des travaux de taille précis est la courte charmille percée en son centre d'une fenêtre ouverte sur l'étang.

## Description

**Éléments végétaux :** Les deux entrées du petit jardin formant avant-cour sont respectivement marquées par la présence d'un marronnier (*Aesculus hippocastanum*). Deux haies de symphorine (*Symphoricarpus orbiculatus*) encadrent cet espace. Dans le parc, près de l'entrée de l'ancien potager, un tilleul argenté (*Tilia tomentosa*) relève de la première époque de plantation. Il est suivi, en bordure inférieure du chemin de promenade, d'une suite d'arbres plantés en 1947 : un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula'), un tilleul commun (*Tilia vulgaris*), un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un cèdre bleu de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glauca'), un chêne sessile (*Quercus petraea*). Un groupe de conifères précède un dernier hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). En descendant vers l'étang, sur la droite, apparaît un groupe de trois pins noirs d'Autriche (*Pinus nigra* 'Austriaca') également plantés en 1947. Suivant la berge ouest de l'étang, charmille (*Carpinus betulus*) couverte, établie sur un plan courbe. Au-delà de l'étang, en remontant vers le sud, second anneau de promenade bordé vers l'ouest d'une frange végétale mixte composée d'érable, de frêne, de sorbier, de mélèze et de pin sylvestre, et où dominent quelques hauts chênes sessiles (*Quercus petraea*). A l'est, en contrebas de cet ensemble, sous-bois mêlant le charme, le hêtre et le frêne. Cette zone ombragée est limitée en bordure de propriété par une longue haie d'aubépine (*Crataegus monogyna*).

**Potager :** Attenant à la ferme (au sud), ancienne zone de culture partiellement emmurée, réduite par l'extension récente d'installations agricoles et désaffectée. En limite sud demeure une longue serre à vignes, fermée au nord par un mur de brique.

La structure vitrée repose sur un soubassement de brique souligné d'un bandeau de pierre calcaire protégé par un solin en zinc récoltant les eaux de pluie. La serre abrite toujours quelques-uns des treize pieds de raisin Frankenthal et des quatre pieds de Muscat.

**L'eau** : Au point bas de la propriété, nappe d'eau aux berges recouvertes d'un béton lissé, dissimulée sous les hautes herbes.

**État de conservation** : Le tracé du parc, encore bien présent, relève des années 1860. De cette époque, on conserve également le grand tilleul argenté et quelques beaux arbres compris dans la frange végétale, en limite ouest. De nombreuses plantations venues compléter cet ensemble en 1947 agrémentent le premier anneau de gazon proche de l'habitation.

**Maintenance** : Les travaux sont limités à l'entretien du petit jardin de l'avant-cour où les plates-bandes de rosier sont tracées avec soin et du premier gazon rejoignant l'étang et sa charmille. Au-delà, le deuxième anneau de promenade contourne une prairie mise en pâture.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777)** : 115/2, 135/1

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre)** : 40/8 (Eghezée) Impr. coul. 1901

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National)** : 40/8

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie)** : 40/8/3

## Bibliographie

*Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie*, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 357.

## Informations administratives

**Publié** : oui

**Superficie** : plus d'un hectare

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire** : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice** : 2000-01-30

## Index

**Statut** : privé

**Ouverture** : fermé au public

**Type** : Paysager